

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département de Saône et Loire  
Commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE – 71580.

### **Séance du 23 AVRIL 2009**

#### NOMBRE DE MEMBRES :

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Convocation du 18 AVRIL 2009

Affichée le 24 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf et le vingt trois avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / RIVOIRE Yves / BAYARD Jean Marc / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie / COTTIN Eric / BOULET Françoise

Etaient excusées : GUITAUD Jean/ DALLOZ Marie Claude

#### **OBJET : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA TRANCHE 3 ET 4**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un maître d'œuvre pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement de la tranche 3 et 4

Le conseil municipal,

Oui l'exposé de Madame le Maire et après étude des offres et en avoir délibéré,

- DECIDE de confier à l'OPAC DE SAONE ET LOIRE sis 800 avenue DE Lattre de Tassigny BP 501 71009 MACON CEDEX, la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement de la tranche 3 et 4
- AUTORISE Madame le maire à signer toutes les pièces de ce dossier.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Madame le Maire  
M.CHEVALLIER

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 23 AVRIL 2009**

L'an deux mil neuf et le vingt trois avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / RIVOIRE Yves / BAYARD Jean Marc / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie / COTTIN Eric / BOULET Françoise

Etaient excusées : GUIAUD Jean/ DALLOZ Marie Claude :

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 1 avril 2009

Suite à l'appel d'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement de la tranche 3 et 4, 13 entreprises ont répondu ; après étude décide de confier à l'OPAC DE SAONE ET LOIRE la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement de la tranche 3 et 4

VOIRIE : des devis ont été demandés pour la création et le curage de fossés. Décide de confier les travaux à Monsieur Didier JOUVENCEAU.

Suite à la demande de Monsieur DARPIN pour la création de fossés aux barrats (changement d'entrée de parcelle) le conseil ne prévoit pas de fossés aux barrats cette année.

Suite au refus d'un permis de construire pour l'installation d'un mobil home rue des puisatiers, le conseil est informé d'un courrier adressé par Monsieur MONTEBOURG concernant le refus d'implantation de ce mobil home ( un droit de réponse se fera par écrit à Monsieur MONTEBOURG)

CEREMONIE DU 8 MAI : un défilé aura lieu au monument aux morts à 10 h 30. Toute la population est invitée à participer .Rassemblement à 10 h 20 sur la place.

Le conseil est invité à participer à une cérémonie au monument aux morts de Fontainebrux le dimanche 17 mai 2009

AMENAGEMENT DE LA PLACE : La réception des travaux aura lieu mercredi 29 avril 2009

Des barrières ont été commandées pour agrémenter l'entrée de la mairie. Remerciement à Monsieur Raymond PRUDENT qui s'est chargé des plantations.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : les travaux de peinture ne sont pas terminés. (en attente du déplacement EDF)

Décide de recruter une personne en remplacement du personnel (malade, congés...)

SALLE DU CONSEIL : décide d'enlever les bancs en bois. Demande des devis pour l'électricité, peinture ;

AMENAGEMENT MARCHE COUVERT : en attente de la subvention de la DGE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE : création d'une classe supplémentaire à Saillenard. 2 nouveaux enseignants à Saillenard. Achats de 9 ordinateurs pour l'école de Saillenard

Mme MATHY pourrait assurer le service d'accueil en cas de grève des enseignants

Le photocopieur de la mairie a été changé (fin de contrat ainsi que le central téléphonique (qui avait grillé)

Une demande à la DRI a été faite afin d'aménager un parking le long du stade route de saillenard pour le stationnement des voitures des parents d'élèves.

STADE : le club va faire carauter le terrain de football. Des devis de sable ont été demandés. La commune installera des filets de protection en bordure du stade afin d'assurer la sécurité.

FETE DU 15 AOÛT : marché aux puces aura lieu. Des manèges seront présents. Feux d'artifice Bal et repas en soirée.

MATERIEL : étude des devis pour l'achat d'une débroussailleuse, d'un nettoyeur haute pression et d'un aspirateur.

EXTENSION ELECTRIQUE rue des charmilles à la chaigne : afin d'alimenter en électricité une construction neuve, une demande a été faite auprès du SYDESL

Afin de matérialiser le pont rue du Gimont, des panneaux de signalisation seront installés à proximité.

Suite à la visite de contrôle des lagunes, il est nécessaire que des bacs à graisse soient installés à la cantine et au restaurant

Est informé d'un courrier pour la dégradation du chemin du Champ Gatty  
Demande à l'exploitant d'enlever le foin entreposé sur le chemin

Entend une lettre de Madame BONNOT Corinne demandant un lampadaire à proximité de son habitation aux barrats

Suite aux travaux d'assainissement rue des pommiers, la réfection du chemin sera faite par l'entreprise

LGV : Madame le maire s'étonne et demande à Monsieur Gauthier pourquoi des invitations à la réunion publique ont été distribués dans certaines boîtes aux lettres et signés Mr GAUTHIER et Mr Mme DELLES alors que cette réunion avait été prévue par le conseil à la dernière séance. Madame le Maire retrace cette réunion.

Les travaux d'aménagement des salles de la mairie pour le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES vont débiter. Les entreprises ont été retenues